

s'il en a desia espousé vne, il peut prendre l'autre du viuant de sa premiere femme, car s'il attendoit apres sa mort, il la reputeroit comme sa niepce, & ne l'espouferoit pas sans blasme. Ils enterrent leurs morts en forte que la teste du trespaffé regarde l'Occident, c'est afin que l'ame cognoisse le lieu où elle doit aller. Ils croyent, comme i'ay dit, qu'elle s'en va où le Soleil se couche; c'est là le pays des ames à leur dire. En effect estans priuez du flambeau de la Foy, [157] ils descendent, *in regionem umbræ mortis*, où le Soleil de Iustice est couché pour eux eternellement.

Ils font fort portez à croire les choses extraordinaires. Vn Sauvage de l'Isle nous disoit, il n'y a pas long-temps que le bruit estoit par tous les pays plus hauts iusques dans les Nipisiriniens, qu'un de nos Peres d'icy bas auoit vescu cinq aages d'hommes, que le poil luy estoit tōbé quatre fois, qu'il grifonnoit pour la cinquiesme: là dessus il luy demandoit combien de fois encor il retourneroit en l'aage viril deuant que de mourir.